



DOUANE

***Déclaration préalable
au Conseil d'Administration de l'EPA Masse
du 7 décembre 2017***

Monsieur le Président,

Ce conseil d'administration est le premier qui se déroule dans sa nouvelle composition issue des élections du 19 octobre dernier.

Les agents des douanes ont participé à près de 80 % à ces élections, ce qui prouve réellement leur attachement à cet organisme social dont les origines remontent à 1791.

Face à cet attachement, nous ressentons encore plus, en tant qu'élus, l'importance du rôle que nous assumerons pendant les quatre prochaines années.

Nous nous devons, pour les agents, de nous mobiliser pour la pérennité de l'établissement, d'être vigilants dans les orientations qui seront prises, rigoureux comme tout à chacun se doit de l'être en matière budgétaire.

Or, les élus CFDT/CFTC, après prise en compte des documents préparatoires de la séance d'aujourd'hui et à la lecture du rapport de la commission des finances du 12 octobre dernier, sont en proie à de nombreuses interrogations voire inquiétudes.

En effet, à nouvelle mandature, nouveau directeur et nouveau discours ?

Car lors de la commission préparatoire, l'équilibre financier de l'établissement a été qualifié à plusieurs reprises de fragile voire de très fragile.

L'EPA est endetté et cet endettement ne fait que se creuser, sa capacité d'auto-

financement est en baisse de moitié et son fonds de roulement accuse une baisse tout aussi inquiétante.

La réponse de l'EPA pour faire face à cette situation budgétaire est d'augmenter les loyers au travers d'une politique des loyers renouvelée, d'asseoir la programmation immobilière sur un montant de récupération sur travaux qui sera solidairement supporté par tous les locataires et de s'appuyer sur la direction immobilière de l'état pour résorber les vacances de logements en les mutualisant au sein de toute la fonction publique.

Et c'est là aussi que la CFDT s'interroge.

Car, dans son rapport, le rapporteur de la commission des finances, bien qu'il reconnaisse un réel effort de redressement, nous alerte lorsqu'il écrit : « la D.I.E. pourra procéder à la cession des biens ne suscitant plus l'intérêt des agents des douanes et réaliser des travaux sur les bâtiments restants. »

Est-ce à dire que nous ne serons plus maître, ni en matière de programmation immobilière et même pire en matière de cessions?

Enfin, à nouvelle mandature, nouvelle ère et nouveaux horizons pour le service central dont la maison mère ne veut plus et honteusement "déménagé", parce-que quasiment en catimini, à quelques encablures de tous les services que proposaient la direction générale en matière de documentation, de restauration, d'installations sportives et surtout de valeurs communes.

Après une réduction drastique des effectifs en services territoriaux qui ne peuvent plus faire face à la charge de travail et dont les agents doivent effectuer de trop nombreux déplacements pour tenter de rester au plus près des locataires, l'éloignement du service central de la DG et son rapprochement de services du Ministère ne laissent pas augurer un avenir radieux aux collègues qui le composaient. D'ailleurs, il suffit de constater les multiples demandes de mutation.

Vous comprendrez, monsieur le Président, que nous soyons dans l'expectative de réponses précises de votre part qui devront avoir pour vertu, si ce n'est de nous rassurer, au moins de nous redonner quelque élan bien utile et nécessaire à la continuité de nos travaux en commun

Les élus CFDT/CFTC